



Gamme DIRK Saint Lô et Rouen

Notice d'installation

Modèle DIRK

1 Avertissements

L'installation du Panneau Radiant DIRK devra être exécutée conformément aux recommandations de la norme NFC1500.

Le Panneau Radiant DIRK est destiné à être installé à poste fixe à une distance d'au moins 1,25m dans le sens du rayonnement de tout obstacle et de tout matériau combustible. Le Panneau Radiant DIRK ne doit pas être installé à proximité de rideaux qui pourraient venir en contact accidentellement avec l'émetteur infrarouge.

Ne pas couvrir, risque de surchauffe. Ne pas placer l'appareil juste en dessous d'une prise de courant.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

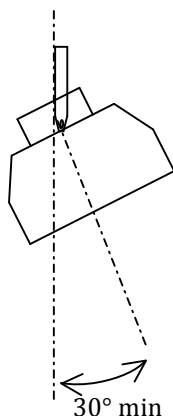
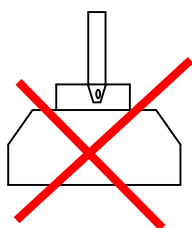
2 Caractéristiques techniques

Se reporter à la plaque de l'appareil.

3 Fixation du Panneau Rayonnant DIRK

Le Panneau rayonnant DIRK doit être fixé de façon sûre et durable, en utilisant obligatoirement les trois trous de la ferrure de fixation, ainsi que des vis et chevilles adaptées à la surface de fixation. L'appareil peut également être fixé sur ferrure articulée vendue séparément (référence FDIRK1), ou encore sur mât spécifiquement destiné à recevoir cet appareil (référence MDIRK1E et MDIRK1F).

Prévoir un espacement minimum de 0,5m entre la partie supérieure du panneau et le plafond et de 0,6m entre le côté du panneau et une paroi ou toute matière placée latéralement. Ne pas installer à moins de 2,40 m du sol. Pour une hauteur d'installation inférieure à 3m, monter la grille « garde-feu » de protection du radiant (référence GDIRK).



4 Alimentation électrique

Avant d'accéder aux bornes de raccordement, tous les circuits d'alimentation doivent être déconnectés.

L'alimentation du Panneau Rayonnant DIRK se fait en courant : Monophasé : Phase + Neutre + Terre, 230-240 V 50Hz, pour les versions 1 et 2 lampes (DIRK1 et DIRK2), Triphasé : 3P + Neutre + Terre, 400-415V 50Hz pour les versions 3 lampes (DIRK 3). Les câbles d'alimentation seront du type U1000 RO2V.

Le raccordement électrique du Panneau Rayonnant DIRK, devra être protégé en tête d'alimentation par un dispositif différentiel 300 mA (30 mA dans le cas d'installation sur mât) à déclenchement instantané, le dispositif de séparation omnipolaire doit être conforme aux règles d'installation.

L'appel d'intensité des lampes IRC au démarrage étant important, il est nécessaire d'utiliser des protections « courbe D ».

5 Maintenance

Nettoyer régulièrement l'appareil avec un chiffon sec, afin d'éviter une accumulation de poussière qui favoriserait l'échauffement.

Le changement de lampe doit être réalisé par un électricien.

Modèles Saint Lô et Rouen

1 Avertissements

L'installation du Panneau Radiant RDR ou RSL devra être exécutée conformément aux recommandations de la norme NFC1500.

Le Panneau Radiant RDR / RSL est destiné à être installé à poste fixe à une distance d'au moins 1,25m dans le sens du rayonnement de tout obstacle et de tout matériau combustible.

Le Panneau Radiant RDR / RSL ne doit pas être installé à proximité de rideaux qui pourraient venir en contact accidentellement avec l'émetteur infrarouge.

Ne pas couvrir, risque de surchauffe. Ne pas placer l'appareil juste en dessous d'une prise de courant.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

2 Caractéristiques techniques

Se reporter à la plaque de l'appareil

3 Fixation du Panneau Rayonnant RDR / RSL

Le Panneau rayonnant RDR / RSL doit être fixé de façon sûre et durable, au moyen de sa ferrure de fixation directement sur un mur, ou encore sur mât spécifiquement destiné à recevoir cet appareil (référence MRSLE et MRSLEF).

Prévoir un espacement minimum de 0,5 m entre la partie supérieure du panneau, et le plafond. Ne pas installer à moins de 3,0 m du sol.

4 Alimentation électrique

Avant d'accéder aux bornes de raccordement, tous les circuits d'alimentation doivent être déconnectés.

L'alimentation du Panneau Rayonnant RDR / RSL se fait en courant : Monophasé + Neutre + Terre, 230-240 V 50Hz, pour les versions 1 et 2 lampes, Triphasé + Neutre + Terre, 400-415V 50Hz pour les versions 3 lampes. Les câbles d'alimentation seront du type U1000 RO2V.

Le raccordement électrique du Panneau Rayonnant RDR / RSL, devra être protégé en tête d'alimentation par un dispositif différentiel 30mA à déclenchement instantané, le dispositif de séparation omnipolaire doit avoir une distance des contacts d'ouverture d'au moins 3mm.

L'appel d'intensité des lampes IRC au démarrage étant important, il est nécessaire d'utiliser des protections « courbe D ».

Le raccordement se fait sur bornier électrique, accessible dans l'embase du Panneau Rayonnant RDR / RSL. Il est impératif de respecter le code couleur pour le raccordement au réseau électrique :

Phase : marron ou noir Neutre : bleu Terre : vert et jaune

5 Maintenance

Nettoyer régulièrement l'appareil avec un chiffon sec, afin d'éviter une accumulation de poussière qui favoriserait l'échauffement. Le changement de lampe doit être réalisée par un électricien.